



comment récupérer tout ou partie d'une créance?

Par **Rhosane**, le **01/03/2009** à **16:48**

Par ordonnance de référé du 20/12/1990 Mme LP s'est vu condamnée à me verser la somme de 183084 Frs.Elle ne m'a jamais remboursé un seul centime et les 2 huissiers chargés du recouvrement à l'époque n'ont rien obtenu cette personne s'étant rendue insolvable.Plus de 18 ans après je veux essayer à nouveau de récupérer tout ou partie de cette créance mais je n'ai plus que le jugement original.Tout le dossier que j'avais constitué a été détruit par moon ex mari au moment de notre divorce.Je ne sais plus quels huissiers s'étaient occupés de mon affaire et je n'arrive pas à obtenir de réponse des huissiers de Alès et Uzès lorsque je leur réclame à tous de rechercher dans leurs archives et de m'adresse une copie de l'injonction de payer.A qui m'adresser pour obtenir cette pièce?Quelle démarche mee conseillez-vous qui ne soit pas trop couteuse pour essayer de récupérer une partie de la somme qqi m'est dûe?